

Procès-verbal de la séance du Comité exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 22 avril 2014, à 18 h.

## **I. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL**

**Madame France Choinière présidente, ouvre la séance et constate le quorum.**

**Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :**

France Choinière	présidente
Pierre Lavoie	vice-président

Georgette Beaugard Boivin  
Michel Landry  
Chantal Vallières Brodeur  
Guy Vincent

Valérie Banville	commissaire parent au secondaire
------------------	----------------------------------

**Sont absents :**

Patrick Carrier	
Danny Aubin	commissaire parent au primaire

**Sont également présents :**

André Messier	directeur général
Eric Racine	directeur général adjoint
Ghislain Boutin	directeur général adjoint Ressources financières et Ressources matérielles
Kathlyn Morel	directrice générale adjointe des Services éducatifs
Katherine Plante	directrice, Service du secrétariat général et des archives
Chantale Cyr	directrice, Service des ressources humaines
Guy Tardif	directeur, Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire

08CE1314-034

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Michel Landry et appuyé par madame Chantal Vallières Brodeur :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

## **3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**

08CE1314-035

### **3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 25 MARS 2014**

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie et appuyé par madame Georgette Beaugard Boivin :

**D'ADOPTER** avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2014 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

#### 4. QUESTIONS DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX

##### 4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 25 MARS 2014

Nil.

#### 5. RÈGLEMENT 3.2 – SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES

08CE1314-036

##### 5.1 CONTRAT- PAPIER D'HYGIÈNE

**CONSIDÉRANT** qu'afin de faciliter le processus d'acquisition de papier hygiénique par le comité d'achats regroupés (CRA), la Commission scolaire, en respect de la *Loi* sur les *contrats des organismes publics* (LCOP) et de sa Politique d'acquisition de biens et services, s'associe avec le Centre des achats regroupés (CRA).

**CONSIDÉRANT** que la Loi sur les contrats des organismes publics (L.Q. C65.1) oblige dorénavant les organismes publics à déclarer la valeur de leurs achats respectifs des membres du regroupement;

**CONSIDÉRANT** la résolution du 10 décembre 2013, qui autorise la participation de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs au regroupement des achats avec le Centre des achats regroupés (CRA);

Il est proposé par monsieur Guy Vincent et appuyé par monsieur Michel Landry :

**QUE** le Conseil des commissaires autorise l'adjudication d'un contrat d'acquisition de papier d'hygiène avec le Centre des achats regroupés (CRA) dans le cadre des divers budgets et autorise le coordonnateur du Service des ressources matérielles à signer pour et au nom de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs les mandats d'achats, et ce pour un montant de 106 000\$ pour les années 2014-2015 et 2015-2016, à l'entreprise Corporation Sherby Inc., de Granby.

Adopté à l'unanimité.

#### 6. RÈGLEMENT 3.5 – PROTECTION DES ACTIFS

08CE1314-037

##### 6.1 ASSURANCES – RENOUELEMENT POUR 2014-2015

**CONSIDÉRANT** la résolution # 14CC1112-107 adoptée le 21 février 2012 relativement à l'achat regroupé en matière d'assurance pour les commissions scolaires de la Montérégie-Estrie en vue de la police d'assurance de l'année scolaire 2012-2013;

**CONSIDÉRANT** la résolution # 07CE1213-028 adoptée le 23 avril 2013 relativement à l'achat regroupé en matière d'assurance pour les commissions scolaires de la Montérégie-Estrie en vue de la police d'assurance de l'année scolaire 2013-2014;

**CONSIDÉRANT** que le Regroupement d'assurance des commissions scolaires de la Montérégie-Estrie a exercé l'option de renouvellement prévu à la police d'assurance pour l'année scolaire 2013-2014 conformément à la résolution # 07CE1213-035 adoptée le 28 mai 2013;

**CONSIDÉRANT** que la police d'assurance pour l'année 2013-2014 se terminera le 30 juin 2014;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit de la dernière année où l'option de renouvellement de gré à gré prévue à la police d'assurance peut être exercée;

**CONSIDÉRANT** les économies substantielles réalisées par la Commission scolaire dans le cadre du regroupement, malgré une hausse en 2013-2014;

**CONSIDÉRANT** que la firme Guy Turcot & associés (GT&A) gestion de risques a sollicité le courtier actuel, Lemieux & Ryan et associés, afin qu'il nous soumette une proposition de renouvellement pour l'année 2014-2015;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt de la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* de poursuivre les démarches à titre de Regroupement d'assurance pour la Montérégie-Estrie;

Il est proposé par monsieur Guy Vincent et appuyé par madame Chantal Vallières Brodeur :

**DE** poursuivre la participation de la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* au Regroupement d'assurance des commissions scolaires de la Montérégie-Estrie;

**DE** mandater la firme Guy Turcot & associés, gestion de risques, afin de représenter la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* dans toutes les démarches nécessaires visant le renouvellement de la police d'assurance pour l'année scolaire 2014-2015, dont la préparation d'un appel d'offres public le cas échéant;

**DE** mandater, si un appel d'offres regroupé était l'option retenue, la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke pour réaliser un appel d'offres public, selon les procédures et les politiques en vigueur à cette commission scolaire et accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

**DE** soumettre, au plus tard le 17 juin 2014, une recommandation au Comité exécutif pour l'achat des assurances de la Commission scolaire pour l'année 2014-2015 aux fins d'adoption.

Adopté à l'unanimité.

#### **7. CONSENTEMENT MUTUEL**

Nil.

#### **8. COMMUNICATION ET APPUI**

Nil.

#### **9. AUTO-ÉVALUATION**

*En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves?*

Madame France Choinière indique que les achats sont essentiels.

08CE1314-038

#### **10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par monsieur Pierre Lavoie :

**DE LEVER** la séance à 18 h 09.

Adopté à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Présidente

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"